

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 20 avril 2021

Avis de l'ANSES sur la 5G : pas de risque pour la santé

La Fédération Française des Télécoms et ses membres Bouygues Telecom, Orange, SFR, saluent l'importance et la richesse du travail mené par l'ANSES dans son avis « *Exposition aux champs électromagnétiques liée au déploiement de la technologie de communication 5G et effets sanitaires associés* ».

Nous retenons que **l'ANSES confirme que la 5G ne présente pas de risque spécifique pour la santé, dans les fréquences actuellement utilisées.**

Nous soulignons par ailleurs que le comité d'experts de l'Agence se prononce de manière claire sur les principales questions biologiques et sanitaires posées par le déploiement de cette nouvelle technologie.

Ces conclusions rejoignent celles des vingt autres autorités sanitaires internationales qui ont déjà pris position positivement sur le sujet (ICNIRP, OMS, Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, etc.).

S'agissant du déploiement dans la bande 3,5 GHz, la conclusion de l'Agence est tout aussi rassurante. « *Il est peu vraisemblable, à ce stade, que le déploiement dans cette bande de fréquences constitue un nouveau risque pour la santé.* »

Concernant la bande de fréquences autour de 26 GHz, la Fédération et ses membres souscrivent également aux recommandations de l'Agence pour des études complémentaires visant à améliorer la caractérisation des expositions.

Notre industrie se félicite aussi que **le rapport de l'ANSES* pointe l'utilité sociale et économique du déploiement de la 5G** : « *le déploiement des infrastructures de communication 5G a pour objectif de favoriser le développement de services innovants, à l'attention à la fois des particuliers et des entreprises utilisatrices, dans des domaines variés comme la santé, les médias, les transports ou encore les industries du futur.* »

Enfin, conscients que le progrès peut générer des interrogations, nous tenons à rappeler que les opérateurs télécoms se sont toujours basés sur les études et avis scientifiques avant tout lancement de nouvelles technologies, et ce, par souci de transparence et esprit de responsabilité.

Nicolas Guérin, président de la Fédération Française des Télécoms, déclare :

« Les conclusions de l'ANSES sont nécessaires et rassurantes, elles doivent désormais être largement et rapidement relayées auprès des élus et citoyens pour un déploiement, dans un climat apaisé, de cette technologie au service du développement de notre pays. La 5G n'est pas un danger ! Ce n'est pas moi qui le dis mais l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire. »

* Cet avis de l'ANSES fait suite à la saisine du 9 janvier 2019 par les ministères en charge de la Santé, de l'Environnement et de l'Économie. Cette saisine a inclus dans l'expertise « *certaines études clés* » les plus récentes, « *parues de juillet 2020 à mars 2021 lorsqu'elles ont été jugées pertinentes et de qualité satisfaisante* ».